
Note sur les Codiel -

- Comités diocésains des élèves -



- Préalable -

Codiel et Citoyenneté -

La citoyenneté est le fait pour un individu d'être reconnu officiellement comme citoyen c'est à dire membre d'une ville ayant le statut d'une cité ou de manière plus générale d'un Etat.

En centrant cette définition sur le domaine scolaire, la citoyenneté consisterait donc à reconnaître officiellement les élèves comme « citoyens » c'est à dire membre d'une communauté éducative. Le fait de leur permettre de faire l'expérience de relations démocratiques au sein d'espaces de paroles et d'actions contribuera grandement à cette reconnaissance. C'est d'ailleurs, ce qui est clairement annoncé comme orientation en 2019, par le Comité National de l'Enseignement Catholique (CNEC) lorsqu'il a promulgué le document sur la responsabilité en partage suite à la dynamique du réenchantement de l'école.

En effet, la quatrième orientation intitulée « *Une école de la participation de tous – une école qui permet et qui reconnaît l'engagement de chacun dans la construction de la maison commune* » indique très clairement qu'il faut « **Mettre un accent particulier sur le développement de la parole des jeunes dans l'établissement** »

Et pour cela, il s'agit de « *soutenir, de multiplier et de partager des pratiques qui, sans démagogie ni facilité, donnent aux jeunes de véritables espaces de parole et d'action adaptés à chaque âge. De l'école au lycée, il convient qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la vie de la communauté éducative* ».

En ouvrant un espace de parole et d'action adapté aux élèves à l'échelle diocésaine via les Codiel, il apparaît clairement qu'il y a l'intention de **reconnaître officiellement les élèves comme membres de la communauté de l'enseignement catholique diocésain**.

Etat des lieux

A l'heure actuelle, nous repérons 6 Comités diocésains des élèves sur le territoire. A savoir :

1. Rennes
2. Auch
3. Quimper
4. St Denis
5. Strasbourg
6. Aix

Ces 6 Codiel s'ils prennent des formes diverses dans leur composition ou leurs modalités d'organisation ont tous une place bien définie dans le paysage institutionnel de leur diocèse. En lien plus ou moins direct avec les Codiec (Comité diocésain de l'enseignement catholique) et toujours soutenus par les directeurs diocésains, ces instances diocésaines ont fait l'objet de présentation auprès des chefs d'établissement.

5 d'entre eux ont déjà débuté leur travail (avec plus ou moins d'ancienneté) et celui de Rennes reste en attente de pouvoir organiser leur première rencontre. La situation sanitaire n'ayant pas facilité le lancement de cette nouvelle instance.

Comme nous avons pu le dire en introduction, la dynamique nationale du Réenchantement de l'école et notamment le chantier sur la responsabilité en partage fut un élément déclencheur pour la plupart des Codiel. La réforme du lycée a également été citée comme élément déclencheur. Ce lien entre une dynamique réflexive nationale ou une réforme et des créations ou réalisations locales nous semble tout à fait intéressant en terme de dynamique.

Les Codiel viennent compléter les différents espaces de parole et d'actions déjà présents au sein des établissements scolaires en offrant un périmètre d'action et de réflexion plus large. Créés sous l'impulsion des directeurs diocésains et dans la lignée d'une dynamique nationale, ces instances ne sont pour autant pas organisées ou animées de la même manière.

Objectifs des Codiel –

- Créer du lien entre les établissements et faire réseau
- Donner une place à la parole des jeunes au niveau diocésain
- Prendre en compte la parole des élèves dans le pilotage de l'enseignement catholique diocésain.
- Développer un sentiment d'appartenance chez les élèves
- Mettre au cœur des préoccupations des chefs d'établissement la question de la place de la parole des élèves

Modalités pratiques -

Les Codiels sont constitués d'élèves représentant les différents établissements du diocèse. Le nombre d'établissement de ces diocèses a une grande influence sur la

constitution des groupes. Ainsi, à Auch, le Codiél est constitué de collégiens et de lycéens quand ceux de Rennes ou de Quimper sont constitués uniquement de lycéens.

La fréquence des rencontres est également très différente d'un diocèse à l'autre. De trois à 6 ou 7 rencontres par an. Certains maintiennent les rencontres à distance pour ne pas perdre le fil et le lien entre les jeunes.

À Auch, les réunions de Codiél se déroulent en même temps que les réunions de chefs d'établissement. Ainsi, les jeunes viennent en réunion accompagnés par leur chef d'établissement. En dehors de l'aspect pratique, on note l'effet symbolique d'une telle organisation. Tant pour le jeune, le chef d'établissement que pour l'institution. Dans d'autres diocèses, les élèves se déplacent avec les responsables de vie scolaire des établissements. Dans ces deux cas, nous attirons l'attention des organisateurs sur les effets d'une prise de responsabilité chez les jeunes. En effet, les études sociologiques montrent qu'il est souvent difficile pour certains élèves de s'engager sans être perçus par leurs camarades comme étant « trop proches » des adultes et donc des professeurs.

Chaque Codiél met tout en œuvre pour que les élèves déterminent eux-mêmes leurs objets de travail dans un processus de prise de décision démocratique et partagé. La place de l'adulte est donc un vrai questionnement pour les animateurs de Codiél. En effet, il s'agit d'être ni trop près (au risque d'empêcher toute initiative ou spontanéité des élèves), ni trop loin (afin de rester dans le soutien d'une dynamique).

Points positifs repérés -

- L'investissement élevé des élèves.
- La reconnaissance des responsables intermédiaires (tel que les responsables de vie scolaire qui ont un rôle important dans l'accompagnement des jeunes)
- Si certains élèves provenant d'établissements dits moins prestigieux ou de lycées professionnels venaient avec appréhension et un sentiment d'infériorité fort, tout ceci s'est très rapidement effacé.
- Les élèves apprennent à s'organiser pour faire vivre une telle instance. Cette expérience d'instance démocratique leur permet de monter en compétence.
- A Quimper, les lettres de mission des chefs d'établissement comportent maintenant un paragraphe sur la place à donner à la parole des élèves dans leurs établissements.
- La création de Codiél voulue par le directeur diocésain donne une dynamique aux chefs d'établissements qui sont ainsi fortement encouragés à promouvoir de telles instances à l'échelle de leur établissement.

Freins repérés -

- L'éloignement géographique rend parfois difficile les déplacements pour se rendre aux réunions.
- La multiplication des instances : conseil, municipal, départemental, régional des jeunes, éco-délégués... pose la question de la juste place à trouver pour les Codiels.
- Une trop grande implication de certains adultes présents aux réunions est parfois soulignée. Or celle-ci guide la réflexion des jeunes et ne laisse que peu de place à une construction de leur parole.
- Le suivi des nombreux groupes de travail au sein des Codiels peut être compliqué à gérer par l'animateur.

Questions, tensions -

- Quels outils pour se mettre en réseau et permettre de garder le lien entre les rencontres malgré la distance géographique ?
- Combien de temps les élèves doivent-ils siéger au Codiels ? Une année ? Plusieurs années ? Il faut à la fois pouvoir donner le temps aux projets prévus par les élèves de se vivre et en même temps permettre un renouvellement des élèves. La seule année scolaire est parfois jugée trop courte.
- Prendre en compte et gérer les réactions à propos des sujets abordés par les jeunes en Codiels. Certains chefs d'établissement ont réagi de manière un peu forte en sachant que les jeunes voulaient travailler des questions telles que l'homophobie.
- La juste place à trouver en tant qu'adulte pour permettre aux jeunes de construire leur parole. Ni trop près ni trop loin pour se laisser surprendre. Quelles capacités ont les adultes à lâcher prise sur ce que les jeunes ont à dire et ensuite travailler à la manière dont on accueille ces paroles. Pour cela, certains Codiels reprennent des modalités d'animation empruntés aux « bâtisseurs de possibles ».
- Tous les Codiels sont attentifs à ce que les lycéens du général, du pro et de l'agricole soient représentés. Toutefois, certains sont réservés aux lycéens quand d'autres sont ouverts dès le CM1.
- Quels sont les élèves qui « osent » participer à une telle instance ? Il semble important de se poser la question du « recrutement » des jeunes pour éviter que ce soit toujours

les mêmes élèves et que la parole de certains élèves qu'on sollicite moins facilement puisse également être entendue.

Sujets abordés et traités par les Codiel –

Dans la plupart des cas, les jeunes vont élaborer et choisir les sujets lors des premières réunions d'année. Toutefois, en Seine St Denis, un travail a été fait en amont par les délégués du Codiel pour recueillir les idées des autres élèves de leur établissement. La question de la « représentation » chez les délégués est donc traitée différemment selon les diocèses.

Le statut des élèves participant à ces Codiel n'est donc pas la même selon les lieux. Si certains ont un réel rôle de porte-parole à jouer en faisant remonter les idées et demandes des élèves de leur établissement, d'autres ne sont dans ces Codiel qu'en leur nom propre.

Voici en vrac et pour exemple quelques-uns des objets travaillés par ces Codiel :

- Comment peut-on prendre toute notre place de délégué dans les décisions prises en conseils de classe ?
- Comment apprendre autrement (suite à l'expérience du confinement)
- Le harcèlement scolaire
- L'homophobie
- Le suicide des jeunes
- Organiser des actions pour le climat
- Comment organiser nos conseils de vie lycéenne ?
- Les espaces dans nos établissements
- Prévention aux conduites à risques
- Organisation d'une quinzaine solidaire
- Mise en place d'une semaine de l'écologie
- L'interculturel et l'inter-confessionnel...